

4



Chlorophylle

Association de défense de l'environnement
et d'aide au développement

Ingall, le 30./11./2014

Reçu d'indemnités

Objet : supervision du programme
d'Assainissement de la ville d'In Gall

Pour le mois de *Novembre*.

La somme de 150 000Fcfa (cent cinquante mille francs CFA)

Pour chlorophylle Niger

Ibrahim Alanga
Agent de supervision